

LE PARRICIDE de Quiévy

LA CULPABILITÉ DU FILS EST ÉVIDENTE

Les preuves s'accumulent : la cloche, la jugulaire, les faux alibis

Le crime horrible de Quiévy, que nous avons signalé dans sa séance, a été tenu en la région est montée au plus haut point d'indigne fils Trouillet, l'autour présumé.

Transfert de l'inoupié

C'est à Paris qu'a passé le nuit de dimanche à lundi le transféré de Carnières. Les gendarmes de cette brigade, qui avaient été transférés à la prison de Cambrai, ont été libérés mardi matin à la prison de Cambrai, où il fut écroué. Durant ce voyage, il a fait preuve d'une inébranlable moralité, n'ayant commis aucun acte de violence, mais seulement un acte de rébellion.

Une version du crime

Avant de quitter Bénécourt, le père Trouillet, marchand de bois, possédait un terrain de 900 francs. Sur les instances de son fils, il lui avait remis 300 francs, que l'inoupié dissipa en très peu de temps. Les poches vides, il fut obligé de se rendre à Quiévy, sachant que le village n'avait pas encore dépensé la somme d'argent qu'il avait gardé.

Avantages accordés aux S. A. G.

L'autorité militaire met à la disposition des S. A. G. les ressources des corps de troupe en personnel, matériel, etc., dans la mesure des nécessités du service et de l'instruction permanente.

La région

Le Gagnant du Gros Lot DE LA PRESSE DU NORD

Le mineur vinard avait acheté son billet à notre vendeur de Denain

M. Leserne est l'heureux possesseur du billet n° 161, qui gagne la jolie somme de cent mille francs.

Le Brevet d'Aptitude Militaire et les Sociétés non agréées

La fin d'un rêve réactionnaire

L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE

De la préparation et du perfectionnement militaire

De l'éducation physique

La préparation et le perfectionnement militaires et l'éducation physique comportent, en principe, l'étude et la pratique des matières ci-après :

CHAPITRE I

Des Sociétés

CHAPITRE II

Des Sociétés

CHAPITRE III

Unions et Fédérations

CHAPITRE IV

Unions et Fédérations

CHAPITRE V

Unions et Fédérations

CHAPITRE VI

Unions et Fédérations

CHAPITRE VII

Unions et Fédérations

CHAPITRE VIII

Unions et Fédérations

CHAPITRE IX

Unions et Fédérations

CHAPITRE X

Unions et Fédérations

CHAPITRE XI

Unions et Fédérations

des objets mobiliers et des immeubles dépendant des éditions du culte.

Les articles suivants sont adoptés : l'article 74, dans son texte actuel, est supprimé.

La commission demande la dérogation à l'article 74, dans son texte actuel, est supprimé.

Après une intervention de MM. Chéron et B. Millet, l'article est rejeté et les articles 71 à 69 sont adoptés.

Les derniers articles de la loi de finances sont adoptés, après quelques observations de MM. Delahaye et Berry.

Le budget de l'Etat pour 1909 est adopté.

M. Baudouin demande les dépenses effectuées par le projet de loi, qui seront énormes et dépasseront les 80 millions de francs de premier degré.

M. Doumer défend le projet de la commission, qui est l'extension de l'impôt de l'Etat.

La suite du débat est renvoyée à mardi matin à 9 heures.

Sur la demande de M. Doumer, le Sénat décide de se réunir ce soir, à neuf heures, pour voter le budget de l'Etat.

Le projet d'augmentation de tout arithmétique comporte des questions d'ordre technique d'organisation militaire et de politique internationale.

M. Jaurès à la tribune

de carbone qui se sont dégagées de son calorifère.

« Ayant à bord la dépouille mortelle de M. de Brazza, le célèbre explorateur, le paquebot postal « Félix-Touache » de la Compagnie Touache, parti de Fort-de-France pour Alger, le service des pompes funèbres de cette ville a installé une amoncelle gigantesque à bord du paquebot. La ville d'Alger qui doit à posséder la dépouille de M. de Brazza lui prépare de belles funérailles et va élever à sa mémoire un monument. Le voyage de début a pris passage à bord du « Félix-Touache » qui sera ramené à Fort-de-France par le paquebot de la Compagnie Touache, parti de Fort-de-France pour Alger.

Les ponts de Noël et du Nouvel An

Paris, 21 décembre.

Le ministre de l'Instruction publique vient de décider que, par analogie avec les présentations de Noël, les établissements dépendant de son administration seront fermés le samedi 26 décembre et le samedi 27 janvier, le jour de Noël et le jour de l'An, tombant, cette année, un vendredi.

Les Elections Sénatoriales

Amiens, 21 décembre.

« Afin de protester contre les décrets du récent Congrès républicain, refusant toute candidature aux arrondissements d'Abbeville et de Péronne, on annonce comme certain la candidature de M. de la Roche-Abeille, aux élections sénatoriales du 3 janvier.

Les Journées de la Comédie Française

UNE LETTRE DE M. CLARETIE

Paris, 21 décembre.

Tous les artistes de la maison ont reçu, en théâtre, une lettre imprimée le jour même.

Les incidents de Saint-Pierre et Napoléon

Le calme est rétabli

Paris, 21 décembre.

Le ministre des colonies ayant été informé par l'administrateur de Saint-Pierre et de la situation que le calme est rétabli dans la colonie, le gouvernement a décidé le retrait immédiat du croiseur « Amiral-Aube ».

Les Incidents de Saint-Pierre et Napoléon

Le calme est rétabli

Paris, 21 décembre.

Le ministre des colonies ayant été informé par l'administrateur de Saint-Pierre et de la situation que le calme est rétabli dans la colonie, le gouvernement a décidé le retrait immédiat du croiseur « Amiral-Aube ».

Les Incidents de Saint-Pierre et Napoléon

de carbone qui se sont dégagées de son calorifère.

« Ayant à bord la dépouille mortelle de M. de Brazza, le célèbre explorateur, le paquebot postal « Félix-Touache » de la Compagnie Touache, parti de Fort-de-France pour Alger, le service des pompes funèbres de cette ville a installé une amoncelle gigantesque à bord du paquebot. La ville d'Alger qui doit à posséder la dépouille de M. de Brazza lui prépare de belles funérailles et va élever à sa mémoire un monument. Le voyage de début a pris passage à bord du « Félix-Touache » qui sera ramené à Fort-de-France par le paquebot de la Compagnie Touache, parti de Fort-de-France pour Alger.

Les ponts de Noël et du Nouvel An

Paris, 21 décembre.

Le ministre de l'Instruction publique vient de décider que, par analogie avec les présentations de Noël, les établissements dépendant de son administration seront fermés le samedi 26 décembre et le samedi 27 janvier, le jour de Noël et le jour de l'An, tombant, cette année, un vendredi.

Les Elections Sénatoriales

Amiens, 21 décembre.

« Afin de protester contre les décrets du récent Congrès républicain, refusant toute candidature aux arrondissements d'Abbeville et de Péronne, on annonce comme certain la candidature de M. de la Roche-Abeille, aux élections sénatoriales du 3 janvier.

Les Journées de la Comédie Française

UNE LETTRE DE M. CLARETIE

Paris, 21 décembre.

Tous les artistes de la maison ont reçu, en théâtre, une lettre imprimée le jour même.

Les incidents de Saint-Pierre et Napoléon

Le calme est rétabli

Paris, 21 décembre.

Le ministre des colonies ayant été informé par l'administrateur de Saint-Pierre et de la situation que le calme est rétabli dans la colonie, le gouvernement a décidé le retrait immédiat du croiseur « Amiral-Aube ».

Les Incidents de Saint-Pierre et Napoléon

Le calme est rétabli

Paris, 21 décembre.

Le ministre des colonies ayant été informé par l'administrateur de Saint-Pierre et de la situation que le calme est rétabli dans la colonie, le gouvernement a décidé le retrait immédiat du croiseur « Amiral-Aube ».

Les Incidents de Saint-Pierre et Napoléon